

ÉPHÉMÉRIDES de la Congrégation de la Mission

3 avril



Monsieur Vincent recommande aux Soeurs : *"Je ne saurais assez vous dire que les Filles de la Charité doivent se garder de l'esprit de duplicité... Savez-vous où loge Notre-Seigneur ? C'est chez les simples. Il ne faut rien cacher"*. (R)

En 1830, à Paris, la Commission diocésaine poursuit son enquête sur l'histoire du corps de saint Vincent. Dans l'après-midi de ce jour, elle interroge d'abord Soeur Marguerite Dubois ; cette Fille de la Charité, qui a soixante et onze ans et qui, aux jours de la Révolution, a séjourné chez M. Daudet, procureur général de la Mission, raconte que celui-ci lui a montré un enfoncement dans le mur de sa demeure, en lui disant : *«Voilà où est votre Père et le mien.»* Après le témoignage de la Soeur, on entend celui de Mme Clairét, veuve du notaire chez qui les reliques avaient été abritées, rue des Bourdonnais, de 1792 à 1795¹.

En 1849, à Marianna, au Brésil, arrivée des Missionnaires et des Filles de la Charité. Les confrères vont prendre la direction du Séminaire, sous la responsabilité de M. Joseph Gabet qui a été le compagnon de M. Huc dans leur fameux voyage à travers la Chine et le Thibet². En s'installant à Marianna, les Lazaristes trouvaient un séminaire d'un genre particulier : l'établissement comptait cent trente élèves *«censés étudier depuis l'alphabet jusqu'à la théologie inclusivement... Peu d'ordre ; pas de propreté ; études très faibles . — point de pratique de l'oraison — confessions excessivement rares ; presque aucune idée de l'observance d'une règle»*³. Il y avait donc du travail à faire. Il sera fait.

En 1871, 40 000 fédérés "communards" venant de Belleville, La Villette et Montmartre, arrivent à Neuilly et campent sur le pont et la grande avenue. Les Soeurs ne peuvent plus sortir sans être insultées par eux. Le 6 avril, on amène chez elles 50 mutilés, et la bataille s'engage autour d'elles ; *"en sortant de la chapelle pour nous rendre auprès de nos blessés, écrit l'une d'elles, nous trouvâmes la cuisine et la chambre de Communauté pleines de gardes nationaux qui fuyaient et se cachaient. Ils essayèrent de sortir par la rue des Poissonniers alors gardés par la troupe et furent tués en sortant"*. Et les jours suivants on continue à leur apporter sous les balles et bombes, les blessés civils, militaires, hommes et femmes du quartier. Le 1er mai, on leur apporte une quinzaine de fédérés blessés, faits prisonniers. *"Les soldats qui sont à notre porte veulent les fusiller, racontent-elles. Nous demandons leur grâce. Ils restent à la maison quelques jours et sont évacués"*. La journée du 10 est si terrible que les chirurgiens attachés à "l'ambulance du champ de bataille" préviennent du danger où sont les blessés et les Soeurs. Le Général vient sur place et propose d'évacuer bien qu'il déclare : *"Dieu ayant déjà fait des miracles, il continuera"*. Les Soeurs restent jusqu'au 22 mai, jour que les fédérés avaient fixé pour brûler Neuilly et les fusiller. (R)

En 1914, à Paris, mort de M. Antoine Rougé. Sa vie sacerdotale se déroula à Angoulême, à Soissons, à Marseille, à Carcassonne, à Alger, à la Maison-Mère, à Évreux, à Gentilly. Il sut mettre au service de tous les abondantes qualités de son esprit et de son cœur. Un épisode de la vie de M. Rougé montre, peut-être mieux que tous autres, la force de sa personnalité. Lors de son placement à Kouba, en 1875, voici que le cardinal Lavigerie, aux séminaristes venus de la métropole imposait le serment de demeurer au service du diocèse. M. Rougé aurait alors nettement déclaré au terrible archevêque : *«Vous pouvez demander ce serment, mais vous ne pouvez l'exiger.»* A peine M. Rougé avait-il prononcé la dernière syllabe de sa phrase, que le Cardinal lui intimait l'ordre de quitter son diocèse. M. Rougé obéit immédiatement, et si vite, que quand Mgr Lavigerie commença à regretter sa décision, notre confrère voguait déjà en direction de Marseille... M. Rougé a laissé deux beaux ouvrages : *«La vie de M. Dazincourt »* et *«La doctrine spirituelle de M. Dazincourt»*. On a de lui aussi, en recueils dactylographiés, de très riches canevas pour des retraites aux Filles de la Charité. Ils ont inspiré et inspirent encore beaucoup de confrères dans leur délicat ministère auprès des Filles de saint Vincent⁴.

1) Vandamme : *Le corps de saint Vincent de Paul*, pp. 93, 74.

2) *Annales*, t. 90, pp. 536-537.

3) *Annales*, t. 14, p. 605.

4) *Annales*, t. 101, pp. 214-215 ; t. 108-111, p.69.